

Quelques réflexions sur l'ouvrage de J-M. Moriceau : « Histoire du méchant loup »

Le fil conducteur de l'ouvrage de M. Morriceau est de vouloir apporter des éléments permettant de réfuter un « discours idéologique » notamment sur l'innocence du loup dans le cadre d'un débat opposant lycophiles et lycophobes (cf. les pages 14, 15, 19, 84, 403, etc.). Mais, jamais, tout au long des 510 pages du corps de son livre, Moriceau ne cite un seul auteur ayant dénié ou minoré les attaques de loups sur l'homme, ce qui laisse perplexe sur le sérieux d'une approche qui n'identifie pas la thèse qu'elle dit vouloir combattre.

L'essentiel des données recueillies provient de la compilation de registres paroissiaux et Moriceau avance, à juste titre (p.55) que la plupart des curés de campagne étaient des témoins fiables, « *savaient beaucoup mieux distinguer un loup qu'un certain nombre de nos contemporains laïcs et citadins* » et de ce fait sont des « *informateurs hors pair* » même s'il convient de faire preuve de vigilance par rapport aux témoignages anciens comme l'auteur le signale lui-même (p.19). Mais alors, pourquoi, ensuite, ne respecte-t-il plus ces informateurs ? En effet, on constate que Moriceau attribue, de son propre chef, sous la rubrique « *attaques de loups anthropophages* » des attaques imputées par ces informateurs « hors pair » non pas à des loups mais à des « *bête inconnue* », « *bêtes féroces* », « *bêtes sauvages* », « *loups et autres bêtes sauvages* », « *loups et chiens* » voire « *ours* » ? Si l'on comprend que cette rubrique rapporte les attaques identifiées par ces informateurs « hors pair » comme dues à des loups ou « à la (les) bête (s) féroce (s) », terminologie qui fait souvent allusion à un ou des loups connus dans le secteur, on comprend mal que lorsque l'informateur « hors pair » reste dans le doute et parle d'« une bête », d'« un animal inconnu », Moriceau ne fasse pas preuve de la même réserve. De deux choses l'une, ou ces informateurs sont effectivement « hors pair » et alors il faut leur faire confiance y compris dans leurs doutes et incertitudes ou alors ils ne sont pas fiables et dans ce cas l'exploitation de leurs relations est pour le moins aléatoire. Cela ne change rien au problème de fond (hommes attaqués par des loups) mais cela conduit à une certaine suspicion sur le sérieux du chiffre de 3000 attaques annoncé dans le titre de l'ouvrage. Il aurait été plus rigoureux d'établir trois listes, l'une des attaques clairement attribuées au loup, une où les attributions sont incertaines ou paraissent peu vraisemblables (hyène, ours, etc.) et une où les informateurs sont eux-mêmes restés dans le doute (une bête inconnue, une bête sauvage, un animal féroce). Il est par ailleurs curieux que l'auteur dans la présentation de son travail fasse passer la question de l'identité des attaquants après celle du relevé des attaques, comme si l'affaire était entendue et que l'identité réelle de l'attaquant était une question secondaire. Il est gênant que l'on ne sache pas de manière claire sur quel matériel l'auteur a établi son analyse. En effet, il est, dans le texte, tantôt question de 3000 actes de décès répertoriés de 1580 à 1830, tantôt d'un échantillon (1855 cas) de l'ensemble des victimes recensées de loups prédateurs de 1571 à 1870 (fig. 8) alors que le corpus des attaques (je me limite aux loups anthropophages) va de 1421 à 1918. Si j'ai bien compris, Moriceau, n'a, en fait, analysé que l'échantillon ci-dessus mentionné, ce qui rend difficile la lecture de différents tableaux fournis en annexe qui ne s'inscrivent pas dans les mêmes pas de temps.

Les démonstrations sur l'identité réelle ou supposée du loup comme attaquant par rapport à d'autres possibilités (chap.IX) me semblent sujettes à caution.

Loups-lévriers (pp. 307-308) ?

Moriceau ignore manifestement qu'il existe une race de chien à poils rudes, l' « Irish Wolfhound » sélectionnée en Irlande avant notre ère pour la chasse au loup et à l'élan, race très utilisée en Europe continentale à partir du XV^e siècle justement pour courir le loup. C'est l'un des plus grands chiens qui soient (une soixantaine de kilo.), à allure de lévrier (il y a quelques années l'animal figurait sur une pièce de monnaie irlandaise) et il semble qu'il puisse être facilement confondu avec un loup. Il n'y a donc pas besoin d'aller chercher midi à quatorze heures avec des hybrides loups-lévriers !

Loups-cerviers (pp. 308-309) ?

Les arguments avancés pour écarter l'éventualité de l'attaque par lynx ne sont pas très convaincants.

Le poids des proies humaines trop important pour le lynx ? Moriceau démontre que nos ancêtres, notamment les enfants étaient beaucoup plus chétifs qu'aujourd'hui (pp. 377-379), or l'essentiel des attaques attribuées à des loups-cerviers telles que répertoriées dans les annexes (tableaux 47 A, B, C et D) concerne justement des enfants de moins de 10 ans (contrairement d'ailleurs à ce qu'écrit Moriceau p. 308). Ainsi sur un échantillon de 14 relations d'attaques (dont certaines indiquent, sans plus de précisions, « plusieurs enfants »), 10 fournissent l'âge dont 8 concernent des enfants de 10 à 2 ans. Or le lynx peut s'attaquer à des proies d'une centaine de kilos. (renne) même si son ordinaire se situe entre 15 et 30 kilos (chevreuil)

On s'étonne que Moriceau qui cite Rollinat (1929) ne cite pas Lavauden (1930) écrivant « *Dans la hiérarchie des animaux redoutables, le loup ordinaire doit céder le pas au loup-cervier. Un homme vigoureux, ayant courage et sang-froid, pourrait à la rigueur, sans armes, triompher de l'attaque d'un vieux loup. Dans un combat avec un lynx, il succomberait à coup sûr. Et si, parmi nos fauves, le lynx est le plus dangereux, il est aussi le plus féroce. Son goût du carnage est sans limites.* ».

On s'étonne également que Moriceau qui invoque la polysémie pour écarter l'identité lynx – loup-cervier notamment aux XVII-XVIII^e ne cite pas Gaston Fébus écrivant dans son Livre de chasse rédigé en 1387 à propos du lynx : « *les uns les appellent lous-cerviers, les autres chatz-lous* » ou Kempf, plus récent (1979), un spécialiste du lynx qui répertorie les divers noms donnés à l'animal (loup-cervier, loucervere, chat-loup, lonce, loup-cervin)

Bref si tout ceci n'atteste pas que toutes les attaques attribuées à des « loups-cerviers » doivent être imputées à des lynx, le moins que l'on puisse dire est qu'il peut y avoir doute et que le « *incontestablement, la qualité de loup-cervier n'a donc rien à voir avec le lynx* » de Moriceau (p. 310) est pour le moins péremptoire.

Ecrivain (p. 348), « *Quand bien même l'agresseur n'aurait pas été identifié nommément dans tous les actes, il est bien difficile, sous nos latitudes, d'imaginer- en dehors de quelques très rares exceptions, toujours possibles- d'autres prédateurs que le loup anthropophage* », Moriceau élude la question. Il n'explique pas à quel autre prédateur il fait allusion lorsqu'il envisage « *de très rares exceptions* » et comment il en apprécie le caractère exceptionnel. C'est de l'ordre de l'affirmation et non de la démonstration. Il est curieux d'observer que l'auteur semble vouloir écarter *a priori* l'éventualité de cas d'assassinats commis par des humains déguisés en loup (lycanthropes) pourtant documentés dans l'ouvrage de C-C. et G. Ragache (Les loups en France : légendes et réalités. 1981) qui précisent que ce sont en général des récidivistes s'attaquant aux enfants. C'est d'autant plus curieux que Moriceau cite cet ouvrage dont il semble bien n'avoir fait qu'une lecture très sélective. L'affirmation plutôt que la démonstration est d'ailleurs utilisée en d'autres passages du livre. Par exemple (p. 284), l'auteur avance que la raréfaction (sur quoi repose cette affirmation?) du gibier

« *ardemment chassé depuis la révolution (...) conduisait bien des loups hors des forêts* ». Ce faisant, Moriceau semble relayer une opinion répandue selon laquelle la Révolution a largement ouvert la chasse à l'ensemble du bon peuple français (c'est ce que prétend une partie du monde cynégétique et certains politiques brandissant à tout bout de champ 1789). Mais les choses ne se sont pas passées comme cela ! Effectivement en 1789, la chasse, alors réservée à la noblesse et à certains propriétaires, a été ouverte à tous notamment après intervention de Robespierre, mais devant les dégâts causés aux cultures et après de multiples plaintes en particulier de maires, l'Assemblée nationale s'est empressée de voter le 30 avril 1790 une loi réservant la chasse aux seuls propriétaires ! Par ailleurs, il est amusant de constater que l'historien Robert Delort (Les animaux ont une histoire. 1984) attribue l'importance des effectifs de loup au début du XIX^e à une « *prolifération du gibier* », c'est-à-dire, l'exact contraire de ce qu'invoque Moriceau ...

Tuer et dévorer (chap.X)

Il manque manifestement une comparaison entre les conclusions de Moriceau sur la prédation du loup sur l'homme (modalités d'attaque, de capture, de consommation, etc.) tirées des descriptions recueillies pour l'essentiel dans les registres paroissiaux et ce que l'on sait de la prédation du loup aux travers des travaux menés sur la biologie de l'espèce, par exemple en Amérique du Nord, dans les Balkans ou en Russie. Ce sont des travaux contemporains qui ne sont peut-être pas directement transposables à ce que pouvait être le loup jadis. L'on peut certes imaginer que les différents aspects du comportement d'un loup anthropophage étaient différents de ceux d'un loup simplement prédateur de faune sauvage mais encore faudrait-il étayer cette éventualité. Une comparaison aurait permis un éclairage qui manque dans ce livre. Par exemple, la décapitation de victimes par des loups anthropophages intrigue (à signaler que la décapitation des proies est signalée pour le lynx...)

De même manque-t-il une comparaison avec les attaques actuelles sur homme en Inde auxquelles il est fait allusion (p.499).

La référence à un traité de vénerie du XVI^e siècle comme seule référence « naturaliste » sur les modes de prédation du loup (p. 341) est quand même bien succincte d'autant plus que l'on dispose maintenant d'une littérature scientifique abondante sur la question.

On ne peut que s'étonner d'un certain anthropomorphisme dans le langage dont use Moriceau. Laisser entendre que le loup égorge sa victime, voire même lui arrache la langue (p.347) pour qu'elle n'alerte pas le voisinage ne peut que provoquer le scepticisme de ceux qui étudient les comportements animaux et donnerait à penser que ces loups-là pratiquaient également la bipédie (étaient-ce des lycanthropes...?). On trouve ailleurs cette touche d'anthropomorphisme quand Moriceau (p.308) écrit, à propos du lynx : « *comment un simple lynx aurait-il pu venir à bout de proies humaines souvent âgées de plus de 10 ans* (ce qui ne ressort pas de l'inventaire des attaques attribuées au loup-cervier. cf. ante) *et les traîner sur plusieurs dizaines de mètres dans un repaire pour les consommer à discrétion, sans risquer d'être dérangé ?* ». On voit poindre l'image du repaire où vont se réfugier, après leur forfait, des brigands pour se partager un butin volé. Il y a quand même un petit problème, le lynx a plutôt tendance à consommer sa proie sur place et à rester plusieurs jours (voire semaines) à proximité de l'endroit où il l'a capturée...

En résumé, si Moriceau utilise de manière fort intéressante les témoignages recueillis sur certaines points (par exemple : saisonnalité et spatialisation des attaques, répartition par classes d'âges des attaqués, différence entre loups anthropophages et loups enragés, etc), d'autres aspects ne me semblent pas aussi pertinents (identité des prédateurs, validation des attaques répertoriées). Sur l'une des questions de fond : le loup a-t-il ou non attaqué l'homme

en Europe et en France, Moriceau n'apporte rien de nouveau. Rollinat (1929), Hainard (1948), Ortalli (1973), Ragache (1981), Cornou (1983) Delort (1984), l'écrivaient déjà tout comme de Beaufort (1987-1988), Carbone (1991-2003), Linnell (2002), Baratay (2003) ou le dossier publié dans la Voie du Loup (n° 23) en 2006 par la Mission Loup de France Nature Environnement. Sur l'importance numérique de ces attaques, le chiffre avancé de 3.000 attaques semble relever plus du sensationnalisme que d'un tamisage sérieux des données recueillies.

Enfin, pour connaître d'autres travaux de Moriceau, notamment ceux qui ont trait à l'élevage en France que j'ai approchés dans le cadre d'un colloque organisé chez moi, en Brionnais, en 2004, j'aurais aimé retrouvé dans son travail sur le loup la même rigueur. J'ai bien l'impression que le livre de Moriceau s'inscrit dans le cadre de cette réflexion de Delort (1984) « *Il y a donc quelque chose qui bloque toute curiosité, toute objectivité humaine dans l'étude et la présentation du loup* »...

Paris, le 20 octobre 2007

Jean-Pierre. Raffin